

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Enregistré par :
Date:

Fiche de Renseignements Famille Année 2024-2025

Fiche familiale à remplir intégralement (1 fiche par foyer)

Nom(s):

Responsables légaux										
	Responsable 1	M		Mme	Resp	onsable 2		M.	Mme	
Situation familiale										
En cas de divorce/séparation, merci de fournir le jugement.										
Nom										
Prénom										
Adresse										
Téléphone portable										
Adresse e-mail (en majuscules uniquement)										
Date de naissance										
Profession										
Employeur										
Téléphone employeur										
Régime d'assurance										
Régime	Général N	ИSA	SNCF	Autre	Général MS		1SA	SNCF	Autre	
Allocataire CAF	Oui N° d'allocataire :	Non			O N° d'	ui N allocataire :	lon			
Enfants du foyer										
Nom		Prénom			M/F		Date naissance			

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Quotient Familial

Quotient familial CAF: Tarif accueil Matin:

Tranche: Tarif accueil Midi (cantine):

Tarif accueil Soir:

Autorisations

Dans le cadre des activités au sein des Services Périscolaires, les animateurs peuvent être amenés à prendre des photos. Dans le cas où nous souhaiterions les utiliser pour illustrer certaines activités dans les publications de la commune (site internet et/ou magazine municipal), nous sollicitons votre accord ci-dessous :

J'autorise l'utilisation des photos de mes enfants pour les publications municipales.

Je n'autorise pas l'utilisation des photos de mes enfants pour les publications municipales.

En tant que collectivité territoriale bénéficiaire de subventions de la CAF de Seine-et-Marne, la commune de Saint-Mammès est habilitée à accéder aux services de la CAF permettant la consultation d'informations pour le calcul de la participation financière des familles bénéficiaires de prestations de services (quotient familial).

J'autorise les Services Périscolaires de la commune de Saint-Mammès à accéder aux services de la CAF afin d'y recueillir les informations nécessaires au calcul de ma participation financière.

* case obligatoire pour bénéficier de l'application du quotient familial

J'accepte de recevoir par e-mail des informations concernant les Services Périscolaires

Règlement et signature

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, et en avoir accepté les termes.

Le règlement intérieur des Services Périscolaires est disponible sur le site de la commune sous la rubrique "Education", sous-rubrique "Inscriptions scolaires et périscolaires" ou en scannant le QR-code ci-contre.



À Saint-Mammès, le:

Signatures des parents (des deux parents en cas de résidence alternée) :

Version numérique : indiquez nom et prénom